



SECTION DE LA MOSELLE

COMPTE RENDU DU CTL DU 12 février 2018

Le directeur, **en réponse à la déclaration FO** (se reporter en annexe) a défendu la démarche « Action Publique 2022 » qui dicit : permettra grâce à des mesures structurantes de « mettre en valeur nos compétences et de redessiner les contours de nos missions avec moins d'emplois ».

FO a interrogé la Direction sur la mise en place du « suivi des compétences » pour les vérificateurs et chefs de brigade.

Ce dispositif devant être généralisé à toutes les directions en 2019 fait l'objet d'une expérimentation dans les services centraux et pour les vérificateurs et chefs de brigade de 12 directions expérimentatrices dont la Moselle.

Le directeur a précisé que la candidature de la Moselle à cette expérimentation n'a pas été spontanée. Un Groupe de travail national sur le Contrôle fiscal, programmé le 14/02/2018 abordera ce point. A l'heure actuelle, le dispositif n'est pas stabilisé, fera l'objet d'ajustements et repose sur le seul volontariat.

I – PROJET DE PROTOCOLE D'ACCUEIL RUE DES CLERCS

Suite à la fusion des SIP/METZ au 01/01/2018 (passage de 4 SIP à 2 SIP), une mise à jour du fonctionnement de l'accueil s'imposait.

Les difficultés prévues sont bien présentes avec une situation explosive, pas moins de 15 remarques dans le registre Santé, Sécurité, Conditions de Travail et une pétition des agents.

FO a rappelé son vote contre cette fusion dont la finalité est bien de dégraisser les effectifs en lien avec la full-démat.

Après un mois de fonctionnement, dans une période dite creuse, la réalité est bien là.

Files d'attente dans un espace trop exigu, engorgement des demandes internet et par conséquent une tension à tous les étages, agents, contribuables et cadres.

→ Quelques chiffres :

L'équipe accueil multi-canal comprend 18 emplois (12 emplois accueil physique et 6 emplois accueil téléphonique-courriel)

Le flux est de 95 000 usagers/an pour l'accueil Metz rue des Clercs (SIP+ajout des trésoreries)

La médiane est de 1600 usagers par semaine en progression de 30 % en février 2018 par rapport à février 2017.

4 box « debout » sont dédiés à l'accueil généraliste : selon la Direction il faut faire vite !

6 box « assis » sont dédiés à l'accueil spécialisé

→ Les réponses apportées par la Direction , tant lors du groupe de travail CHSCT du 26/01/2018 qu'à ce CTL :

Un nouveau GFA (gestionnaire de file d'attente) sera installé dans l'espace accueil d'orientation

Un nombre maximum de personnes présentes sera fixé avec un blocage dès l'entrée (entre 80 et 100).

La régulation et le pilotage des flux se fera salle Bemmer devenue « gare de triage » avec vidéo-surveillance.

L'espace libre-service sera réinstallé avec en permanence 2 agents+1 agent service civique.

Si nécessaire ,la fermeture de l'accueil pourra être avancée d'un quart d'heure en cas de forte affluence. Des vigiles seront recrutés pendant les campagnes.

La salle de réunion salle 23 pourra servir d'accueil temporaire pendant la campagne IR
(pour FO ce qui pose la question du tri du courrier dans cette même salle)

Les agents d'accueil ont vocation à devenir polyvalents assiette-recouvrement et suivront des formations.

Il faut responsabiliser les responsables. Un cadre investi dans sa mission (IDIV de classe normale)sera nommé pour faire face à l'accueil.La recherche du bon profil est en cours.

FO a mis en évidence les difficultés rencontrées par les agents d'accueil.

Peu de volontaires, car la mission est dévalorisée et génère beaucoup de contraintes horaires pour les agents (pause méridienne compliquée, plannings etc...) Une prime d'accueil serait la juste reconnaissance de cette mission difficile.

**Version N 0... de ce protocole qui ne pourra fonctionner faute d'effectifs en nombre suffisant.
Soyons rassurés, cette version sera revue et corrigée au 01/09/2018 avec l'arrivée du CDIF de Metz**

FO a voté « Contre » ainsi que l'ensemble des syndicats.

Ce point sera en conséquence remis à l'ordre du jour du 2ème CTL convoqué le 23/02/2018 .

II- EXPERIMENTATION SAR (Service d'Appui au Réseau)

Soutien à distance des postes comptables en difficulté ou **pour FO siphonnage des trésoreries asphyxiées faute d'agents.**

La Moselle est entrée dans ce dispositif officiellement depuis le 01/01/2018 suite à la fermeture de la RF de Sarreguemines au 01/01/2018.

Le SAR est un service départemental implanté à Metz avec une antenne localisée à Sarreguemines, qui sera placé sous la responsabilité d'un IDIV CN administratif affecté au 01/09/2018.

En réponse à la question FO sur la désignation de ce nouveau responsable, la Direction a précisé : « le plus tôt possible, on attend la bonne personne. »

Sur les missions et le périmètre, le SAR est prestataire de services pour les trésoreries sur la partie SPL
FO a demandé une fiche sur le périmètre d'intervention du SAR en Moselle.

Sur l'articulation SAR/EDR, la Direction n'exclut rien et cite l'exemple de la Meuse qui a sédentarisé les EDR.

Entre la granulométrie du réseau, l'organisation optimale, la taille critique de certaines trésoreries, le chiffre est lâché : « 34 Trésoreries en Moselle, c'est beaucoup »

Tout ceci en dit long sur le devenir à très court terme de notre réseau de proximité dans le contexte d'Action Publique 2022,notre dernier joker !

FO a voté « Contre » cette expérimentation en précisant que ce vote ne mettait pas en cause la qualité des agents de ce service.

III- CHANGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA TRESORERIE DE VERNY

Suite à la spécialisation de la trésorerie de Verny au 01/01/2018 (poste SPL du fait du transfert du recouvrement impôt sur Metz),une réorganisation du service avec de nouveaux horaires d'ouverture au public a été décidée. L'amplitude passe de 16h15 à 16h00.

Abstention de FO.

IV- DEMENAGEMENT DE LA TRESORERIE D'ALGRANGE

La trésorerie d'Algrange connaît depuis le mois de juin 2017 une recrudescence d'incivilités de plus en plus graves.

FO a dénoncé tous les faits marquants de cette période noire :

- agression physique d'un agent et de son conjoint avec hospitalisation
- bris des vitres de la porte d'entrée,
- menaces physiques vers la responsable et les agents par un redevable muni d'une batte de base-ball devant la porte d'entrée de la trésorerie, mais qui n'a pu entrer, le poste comptable étant fermé.

Ces incivilités ont fait l'objet de dépôts de plainte et de signalement par la DDFIP au Procureur de la République Les procédures sont en cours.

De même, un courrier a été adressé par la Direction au maire d'Algrange à chaque incivilité pour lui demander de prendre des mesures de sécurisation de l'entrée du parking et du poste comptable.

À ce jour la mairie n'a pris aucune mesure.

FO a redit son indignation face au silence du Maire.

Depuis le 05 février 2018, la trésorerie est fermée jusqu'à nouvel ordre et les agents sont installés au Centre des Finances Publiques d'Hayange pour la poursuite de leurs missions.

V- QUESTIONS DIVERSES

Locaux de la Cité administrative :

Un diagnostic énergétique ainsi qu'une étude des installations sanitaires sont prévus et seront présentés à la préfecture pour obtenir des crédits en vue de procéder à ces aménagements. La Cité administrative de Metz sera en concurrence avec 37 autres cités administratives

Trésorerie de Sarrebourg :

Suite à l'article paru dans le journal le Républicain Lorrain du 21/01/2018 mettant en cause la qualité du travail des agents, notamment sur le taux de recouvrement des produits locaux et soulevant l'indignation des personnels, le Directeur a écrit aux élus et a demandé un droit de réponse au RL (non paru à ce jour) A suivre.

Trésorerie d'Audun le Tiche :

« Elle prend l'eau », la situation est en cours d'analyse et un nouveau comptable sera nommé le 01/03/2018.

Fusion des SIE/METZ :

FO a mis en évidence, les blocages informatiques du fait des transferts de données avec un retard conséquent à résorber. S'agissant du courrier à la Cité administrative la réponse a été on ne peut plus lapidaire : « laisser du temps »

Trésorerie de Fontoy :

Suite au report de l'expérimentation de la caisse sans numéraire, en **réponse aux questions FO**, la Direction a insisté sur l'allègement des charges, ne plus travailler comme avant et faire œuvre de pédagogie en direction des collectivités.